

**Compte-rendu du Conseil Municipal**  
**Séance du 28 juillet 2021 à 19 h 30**

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 juillet 2021

Nombre de membres du Conseil Municipal en exercice au jour de la séance : 11

Nombre de membres présents : 11

Membres présents : Mmes & MM. Jérémy THIEN, Daniel LAPLACE, Robert BRIDET, Hannah BESSON, Noé CHAMPION, Agnès ROUSSOT, Virginie ROBIN, Séverine MORNAND, Jean-Yves NAUDIN, Angelo NICOLOSI, Viviane LOUP-FOREST.

Membres absents ayant donné procuration : 0

Membres absents excusés : 0

Président de séance : M. Jérémy THIEN

Secrétaire de séance : M. Robert BRIDET

La séance a lieu à la salle des fêtes afin de respecter les règles sanitaires en vigueur.

Le compte-rendu de la séance du 15 juin 2021 est approuvé à l'unanimité.

**1/ Décisions prises par le maire dans le cadre de ses délégations**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des décisions prises dans le cadre de ses délégations :

- Non préemption sur la vente des parcelles C 663 et C 917 « Le Bourg »
- Non préemption sur la vente des parcelles C 97, C 101, C 663, C 665 et C 916 « Le Bourg »
- Non préemption sur la vente de la parcelle C 96
- Acceptation du devis de la menuiserie Bonot pour la fourniture de panneaux pour l'affichage pour 84 € TTC
- Acceptation du devis du SYDER pour le remplacement d'un luminaire d'éclairage public rue du pré des bois pour 504 €
- Acceptation du devis de Emilie DURMARQUE pour une semaine d'atelier théâtre pour l'école pour 1 494 € TTC
- Acceptation du devis de DCAF INFORMATIQUE pour la fourniture d'un boîtier disque dur pour 29.04 € TTC
- Acceptation du devis de DERICHEBOURG pour le changement de buses sur la rue de l'église pour 4 618.80 € TTC
- Acceptation du devis de MICROBATT pour la fourniture d'une alarme pour l'école pour 625.30 € TTC.
- Acceptation du devis de SECURINORME pour la fourniture d'un kit pour stationnement interdit pour 281.64 € TTC.

**2/ Délibération pour l'ouverture d'une ligne de trésorerie (renouvellement de la station d'épuration)**

Monsieur le Maire précise que les travaux de renouvellement de la station d'épuration commencent début août. La commune vient d'apprendre qu'elle percevra une subvention de l'Etat au titre de la programmation DSIL (dotation de soutien à l'investissement local) « part exceptionnelle » d'un montant de 156 749.49 €. Cette subvention s'ajoute à celle de l'Agence de l'Eau de 250 000 €. Sur les conseils de Monsieur le Trésorier, un point a été fait sur la trésorerie nécessaire au financement de cet équipement ; il s'avère indispensable de souscrire une ligne de trésorerie d'un montant de 200 000 €. Une ligne de trésorerie correspond à un crédit ouvert, à court terme, accordé par une banque, qui donne à l'emprunteur un droit d'utilisation des fonds prêtés selon ses besoins, cela permet, nous concernant, de payer les entreprises et rembourser ensuite la ligne de trésorerie lorsque les subventions seront perçues (les soldes des subventions étant versés à l'issue des travaux). Plusieurs banques ont été sollicitées, seule la Caisse d'Epargne a répondu. A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'ouvrir une ligne de trésorerie de 200 000 € auprès de la Caisse d'Epargne, à taux fixe de 0.90 % l'an et autorise Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir. Cette ligne de trésorerie sera inscrite au budget assainissement.

**3/ Subventions aux associations**

La commission finances propose de verser les subventions suivantes :

- 100 € à Dr Clown
- 100 € à l'AGIVR Beaujolais Val de Saône Handicap
- 100 € à l'Hirondelle, centre de soins pour animaux sauvages

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide les subventions proposées par la commission finances.

**4/ Tarifs des services périscolaires**

Monsieur le Maire rappelle les tarifs applicables depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 :

- Cantine : repas enfant : 3.62 € / repas adultes : 4.49 €
- Garderie : journée complète avec goûter compris : 4.70 € / ½ journée (avec goûter compris pour garderie du soir) : 2.60 €

Le budget pour ces services est à l'équilibre (calcul réalisé hors fluides).

Le Conseil Municipal décide de maintenir les tarifs ci-dessus.

#### 5/ Comptes rendus des réunions et des commissions

- Commission scolaire :
  - o Achat de jeux pour le bac à sable
  - o Achat d'un panneau de basket
  - o Projet d'installation d'un tableau pour dessiner dans la cour
  - o Réalisation de marquages au sol pour jouer au ballon prisonnier
  - o Changement de l'éclairage et remise en état du portail du préau
  - o Prévoir la déshumidification du gymnase
  - o Achat de draisiennes
  - o Revoir le sol devant la cantine
  - o Adhésion à l'association Papillons (lutte contre les violences faites aux enfants)
- Commission voirie
  - o Entretien des chemins : réalisé par la commune
  - o Entretien des ruisseaux : il faudra solliciter la Communauté de Communes Saône Beaujolais
  - o Travaux du Syndicat des Eaux : indiquer d'éviter la période des vendanges
  - o Eclairage public : indiquer en mairie les problèmes rencontrés pour qu'ils soient signalés au SYDER, qui intervient chaque trimestre
  - o Maison 71 grande rue : le mur de soutènement du jardin menace de s'effondrer. Une barrière a été installée pour sécuriser et un devis sera sollicité pour démolir ce mur.
  - o Randonnées : les nouvelles fiches sont disponibles en mairie.
  - o Plaques signalétiques du site de la Roche : elles sont stockées au séchoir ; il convient de prévoir leur installation.

#### 6/ Questions diverses

- Objets liturgiques : la paroisse sera relancée pour les rapporter après les avoir empruntés.
- Journées du patrimoine : qui pour se charger de la visite de l'église ? prévoir un cheminement entre le site de la Roche et l'église. Penser à communiquer sur cet évènement.
- Sport : une information sera diffusée prochainement dans les boîtes aux lettres concernant les cours qui seront mis en place à la rentrée.
- Panneau Pocket : communiquer sur cette application pour qu'elle soit utilisée.
- Mutualisation des moyens Communauté de Communes Saône Beaujolais (CCSB)/communes membres : un audit a été réalisé auprès de chaque commune. Il pourrait être envisagé la mutualisation du personnel de police municipale, de mutualiser un service d'appui aux communes pour les marchés publics.
- Rencontre avec la gendarmerie : envisager la rédaction d'un vœu commun pour lutter contre le désengagement de l'Etat. Présence moins forte et éloignée des gendarmes.
- Une étude est en cours pour installer une maison médicale à Villié-Morgon.
- Le dispositif « Brigades vendanges » est reconduit (insertion par le travail).
- Aide aux jeunes agriculteurs sans antériorité de chiffres d'affaires de 1 500 € pour les aides COVID.
- La commune percevra 30 892 € du fonds de péréquation départemental de la taxe additionnelle aux droits d'enregistrement sur les mutations à titre onéreux pour 2021.
- Centre de loisirs de La Chapelle : le Conseil Municipal décide d'adhérer au nouveau mode de financement, à savoir 10 €/jour/enfant.
- Séance de cinéma en plein air du 14 août : le Conseil Municipal décide d'annuler cette séance prévue près de la salle des fêtes eu égard aux contraintes liées au contrôle du pass sanitaire.
- Repas des anciens : il aura lieu le vendredi 30 juillet au restaurant « Le Moulin à Vent » à Romanèche. 41 personnes sont inscrites. Il est prévu une visite du Moulin à Vent à l'issue du repas.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 15.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu courant septembre (date non définie à ce jour).

Le Maire,  
Jérémy THIEN

